

## Postulat

### Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1<sup>er.e</sup> signataire : Florian Micheloud – Charles André Rey Le Centre

Date du dépôt : 28.11.2023

**Sujet : Remplacement des poubelles traditionnelles par des « Poubelles à tri sélectif » sur la voie publique**

La Ville de Sion s'investit toujours plus dans la valorisation des déchets et du tri de ces derniers. Le nouveau système GastroVert abonde dans ce sens.

Dans un objectif de continuer et de démontrer également ses efforts dans l'espace public, une source d'amélioration et d'évolution nous apparaît indispensable. Les différentes poubelles publiques, réparties dans les parcs, les rues et les espaces communs, sont actuellement « mixtes » sans distinctions de la nature des déchets les composants. L'évolution de la consommation de la population avec des takes-aways, la consommation de boissons en cannettes ou bouteilles PET lors des pauses midis ou tout simplement lors de leurs déplacements, est en augmentation.

Actuellement, tous ces déchets sont déposés dans des poubelles « uniques ». Nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de remplacer les poubelles actuelles par des poubelles compartimentées en : alu, PET, déchets. (Exemple : poubelles dans les gares CFF). De cette manière, le tri des déchets sera encore augmenté et l'objectif de législation de lutter contre le littering et la qualité de tri des déchets encore amélioré. Un effort est demandé à la population et la ville doit également faire un pas dans le même sens.

En vous remerciant pour le bon accueil de ce postulat.

 Gabriel Muckermann  
 Michael Bernhard  
 Stephanie  
 Janique Lutz  
 Patrick Sigger  
 Benoît Micheloud  
 Deloux CH.  
 Rey Edouard  
 Sophie Bourbon-Rattis  
 Valérie  
Conseil général  
 Siéro Christophe  
 Micheloud